

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



Réserve
au
Moniteur
belge



16155275

Hinterlegt bei der Kanzlei
des Handelsgerichts EUPEN

28 -10- 2016

IA/
der Greffier **Greffe**

N° d'entreprise : **0423.519.816**

Dénomination

(en entier) : **PRODIVET PHARMACEUTICALS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Hagbenden 39 C - 4731 Eynatten / Raeren.**

Objet de l'acte : Prolongation de mandats et nomination

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 01.05.2015 au siège sociale la décision suivante:

L'assemblée décide dès à présent de réélire aux fonctions d'administrateurs, pour une durée de six ans, les administrateurs suivant :

Administrateurs: . Herbert OSSEMANN
. la "HEDO SA" représentée par son administrateur délégué Mr
Herbert Osseman
. Dorothea HICK-ROX

Vote : L'assemblée vote à l'unanimité.

et de nommé comme nouvel administrateur Monsieur Yves Osseman.

Suite à cette nomination et au renouvellement du mandat des administrateurs, le Conseil d'Administration décide de se réunir :

Sont présents : . Herbert OSSEMANN
. la "ESCO SA", représentée par son administrateur délégué, la
"HEDO SA" représentée par son administrateur délégué Mr
Herbert Osseman
. Dorothea HICK-ROX
. Yves OSSEMANN

et de procéder aux nominations suivantes :

Président du Conseil d'administration : . Herbert OSSEMANN

Administrateurs délégués : . La "HEDO SA" représentée par son administrateur délégué Mr
Herbert Osseman
. Yves OSSEMANN

Administrateur : . Dorothea HICK-ROX

Tous les mandats sont acceptés à l'unanimité et prennent fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'an 2021.

Vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Hedo SA, représentée par Monsieur Herbert Osseman
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/11/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).